

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD
PROCES - VERBAL
DE LA SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2014

Le quatre novembre deux mille quatorze à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Jacky WOLFARTH, maire.

Etaient présents : Louis ZOBEÏDE, Mona PAJOLE, Jean-Marc SAAS, Nathalie GARBACIAK, Stéphanie GUIMIER, Bernard BOUTONNET, Sonia SCHMIDT, Christian SITTLER, Jean-Jacques KNOPF, Elisabeth DE MONTIGNY, Anne-Marie GINTZ, Frédéric OSTERTAG, Florence SCHWARTZ, François LARDINAIS, Nathalie VAN THOM, Christophe FURST, Corinna BUISSON, Benoît GSELL, Christine VAUTIER, Christian JAEG et Guy RIEFFEL

Absents excusés : Lucienne GILG, Bruno LEFEBVRE, Daniel WALDVOGEL, Claude WEIL, Tania MUHLMAYER et Marie-Paule MULLER (procuration donnée respectivement à Mona PAJOLE, Louis ZOBEÏDE, Anne-Marie GINTZ, Jacky WOLFARTH, Bernard BOUTONNET et Guy RIEFFEL)

Absent excusé : Erik GARCIA

ORDRE DU JOUR

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 7 octobre 2014
- 4) Affaires financières :
 - a) *Demande de subvention des amis de l'harmonie*
 - b) *Inscription en non-valeur de produits irrécouvrables*
 - c) *Budget supplémentaire 2014*
- 5) Médiathèque : 10^{ème} anniversaire en 2015
- 6) Avis de la commune sur l'autorisation d'accès à l'Ill et ses affluents aux engins nautiques et son inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI)
- 7) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 20h00 en saluant les conseillers présents, les représentants de la presse et le public.

1) COMMUNIQUES DU MAIRE

1) *Invitations diverses et dates à retenir*

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- samedi 8 novembre à 10h30 à l'hôtel de ville : réunion plénière du conseil municipal des enfants

- samedi 8 novembre à 19h30 à la salle des fêtes : Loto de l'ASB
- mardi 11 novembre : commémoration de l'armistice de 1918
- mardi 11 novembre : ouverture du musée pour l'exposition sur la guerre 14-18
- jeudi 13 novembre à 18h00 à l'hôtel de ville : réunion de la commission administrative du CCAS
- vendredi 14 novembre à 19h30 à la salle des fêtes : remise des récompenses aux sportifs méritants
- dimanche 16 novembre à la salle des fêtes : concours de scrabble par le cercle de scrabble de Strasbourg
- lundi 17 décembre à 17h00 à la mairie : commission communale des impôts directs
- mardi 18 novembre à 20h00 à la salle des fêtes : conférence sur la place de la femme dans la culture et la religion juives, chrétiennes et musulmanes organisée par le groupe interreligieux de Benfeld
- mercredi 19 novembre au Cinéma Rex «Nouvelle-Zélande II» dans le cadre de « connaissances du monde »
- samedi 22 novembre à 14h00 : « un arbre une vie »
- samedi 22 novembre à 20h00 à la salle des fêtes : soirée humour avec le capitaine SPRUTZ, organisée par l'OMF
- mardi 25 novembre à partir de 18h00 : finale du tournoi d'hiver du tennis club de Benfeld
- mardi 25 novembre à 20h00 à la mairie : commission des finances
- mercredi 26 novembre à 20h00 : commission des affaires intercommunales et du personnel
- du 25 au 30 novembre à la salle des fêtes : 4^{ème} édition du concours européen de piano à quatre mains
- du jeudi 27 au samedi 29 novembre : collecte de produits pour la Banque Alimentaire. Mme Mona PAJOLE appelle les conseillers à participer à cette collecte en assurant des permanences dans les différentes surfaces commerciales participantes et fait passer un planning d'inscription, tout en indiquant les importants besoins et les services rendus par ce biais à de très nombreux bénéficiaires
- vendredi 28 novembre à 20h00 à la médiathèque dans le cadre des vendredis de la médiathèque : rencontre avec M Sanel MUJKANOVIC : présentation de l'action humanitaire en Bosnie
- samedi 29 novembre à partir de 14h00 à la RPA : traditionnelle vente de Noël
- lundi 1^{er} décembre à 17h30 au monument aux morts : dépôt de gerbe dans le cadre du 70^{ème} anniversaire de la libération de Benfeld en 1944, suivi de l'ouverture officielle du calendrier de l'Avent devant l'église
- du 2 au 4 décembre à la salle des fêtes : bourse aux jouets de l'AGF
- dimanche 7 décembre à la salle des fêtes : fête de Noël des aînés. Mme Nathalie GARBACIAK invite les conseillers à s'inscrire pour la préparation de la salle le samedi 6 décembre à 13h00 et assurer le service le dimanche 7 décembre à partir de 12h00
- mercredi 3 décembre à 20h00 à l'hôtel de ville : conseil municipal (report du 2 décembre suite au conseil de communauté fixé ce jour)
- samedi 13 décembre à 18h30 à la salle des fêtes : fête de Noël du personnel
- dimanche 14 décembre à 17h00 à l'église St Laurent : concert de l'Avent par l'association GOSPEL KIDS

- dimanche 21 décembre de 14h00 à 17h00 au centre ville : animation de Noël
- dimanche 21 décembre à 17h00 à l'église St Laurent : concert de Noël animé par les chantres et musiciens de BENFELD
- vendredi 26 décembre à la salle des fêtes : loto de l'ASB
- mercredi 31 décembre à la salle des fêtes : soirée du réveillon organisée par le Bushido Benfeld

2) Décisions prises par le maire en matière de droit de préemption urbain :

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- Monsieur Christophe CUNHA, pour une maison d'habitation, sise 9 rue du Petit Rempart
- Monsieur et Mme Denis BATZENHOFFER, pour une maison d'habitation, sise 22 rue Rohan
- Monsieur David BARTHELMEBS, pour un lot de copropriété, sis 26 rue du faubourg de Strasbourg
- Madame Sophie RIEG, pour un lot de copropriété, sis 1 rue des Escarpins

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour la construction d'un mur d'entraînement de tennis, l'offre de l'entreprise ci-après a été retenue :

- EUROVIA, 13 route industrielle de la Hardt 67120 MOLSHEIM pour un montant de 21 485,25 € HT

Pour ce qui concerne la consultation pour la vérification périodique des ERP (établissements recevant du public) de la ville, l'offre de l'entreprise ci-après a été retenue :

- SOCOTEC, 30 rue du Faubourg de Saverne 67000 STRASBOURG pour un montant de 2 160 € HT par an, concernant 16 installations différentes. La durée du contrat est d'un an renouvelable 3 fois.

3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 7 OCTOBRE 2014

Aucune observation écrite n'étant parvenue en mairie et aucune autre n'étant formulée en séance le procès-verbal de la séance du 7 octobre 2014 **est adopté à l'unanimité**

4) AFFAIRES FINANCIERES

a) demande de subvention des amis de l'harmonie municipale

Monsieur Louis ZOBEIDE, maire-adjoint, informe l'assemblée que l'association des amis de l'harmonie municipale a été créée fin 2013 et est opérationnelle depuis début 2014.

Son objectif est d'organiser les activités de l'harmonie (organisation de concerts, gestion des activités de l'harmonie...) en complément de la prise en charge par la commune des acquisitions d'instruments, du financement du chef d'harmonie...

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Louis ZOBEÏDE, maire-adjoint,

vu la demande de l'association des amis de l'harmonie municipale et le but de cette dernière,

vu l'avis émis par la commission des finances en date du 3 septembre 2014,

décide

d'accorder une subvention annuelle de fonctionnement à l'association des amis de l'harmonie municipale d'un montant de 250 € (deux cent cinquante €) à compter de l'exercice 2014 identique aux associations de même catégorie et de l'inclure à la liste des associations bénéficiant d'une subvention de fonctionnement

adopté à l'unanimité

b) Inscription en non valeur de produits irrécouvrables

Monsieur Jean-Marc SAAS, maire-adjoint, informe l'assemblée que par courrier du 9 septembre 2014, Monsieur le trésorier informe qu'il n'est pas en mesure de recouvrer 2 titres de recettes de l'année 2011, à savoir :

- Titre 403 (article 7062) d'un montant de 64 € correspondant à une facture de frais d'écolage de l'école de danse de mars à mai 2011 au nom de Roberto CABRAL suite à une décision d'effacement de la dette par la commission de surendettement
- Titre 565 d'un montant de 513 € correspondant à un solde d'impayé de location du gîte communal au nom de Mme Annie BADER suite au départ de l'intéressée en Guadeloupe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Jean-Marc SAAS, maire-adjoint,

vu la demande présentée par Monsieur le Trésorier,
compte tenu de la nature et du montant des produits à recouvrer,
vu l'avis émis par la commission des finances en date du 27 octobre 2014,

décide

de donner une suite favorable pour l'inscription en non-valeur d'un montant de 577 € correspondant à deux factures respectivement des frais d'écolage de l'école de théâtre pour 64 € et de location du gîte communal pour 513 €

adopté à l'unanimité

c) budget supplémentaire 2014

Monsieur Jean-Marc SAAS, maire-adjoint, expose à l'assemblée le détail de la section de fonctionnement et d'investissement du budget supplémentaire 2014, tel qu'il apparaît dans les documents joints.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Jean-Marc SAAS, maire-adjoint,

vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 27 octobre 2014,

arrête

le budget supplémentaire pour l'année 2014, proposé par le maire, aux montants ci-après :

Section de fonctionnement :

- dépenses :	104 000,00 €
- recettes :	104 000,00 €

adopté à l'unanimité

Section d'investissement :

- dépenses :	240 000,00 €
- recettes :	240 000,00 €

adopté à l'unanimité

5) Médiathèque : acquisition de nouveaux équipements, demande de subvention

Mme Stéphanie GUIMIER, maire-adjoint, informe l'assemblée que la médiathèque fêtera ses 10 ans en 2015. Dans ce cadre, outre les animations habituelles (vendredis de la médiathèque), l'accueil des scolaires..., et des axes de réflexion engagés en vue de valoriser les usagers et toucher les Benfeldois qui ne fréquentent pas la médiathèque, il est envisagé une mise à niveau des services.

S'agissant principalement d'équipements nouveaux permettant d'améliorer le fonctionnement de la médiathèque, un financement de l'Etat, via une subvention de la DRAC est possible.

Les principaux équipements proposés sont les suivants :

- un nouveau portail internet permettra de réaffirmer l'image de la Médiathèque et de proposer des services mis à jour : meilleure communication des animations via le site et les mailings, affichage convivial de propositions thématiques et ciblées, catalogue enrichi d'images et de liens externes (couverture des livres, affiches des films...)
- Une boîte de retour des documents accessible aux heures où la médiathèque n'est pas ouverte au public. Aucune médiathèque n'ouvre aujourd'hui sans proposer ce service, répondant à une forte demande des usagers
- un réseau Wi-Fi permettant aux usagers de se connecter à Internet avec leur propre matériel (PC, tablette) dans les locaux de la médiathèque. Ce service servira aussi aux touristes et autres personnes de passage
- L'acquisition de tablettes servant à la pratique de jeux vidéo en ligne mais aussi à la découverte plus générale de ce support et de ses applications. Ces tablettes pourront aussi être utilisées lors d'animations et d'accueil de classes (contes interactifs, ateliers virtuels...)
- L'acquisition de 5 liseuses permettant de proposer aux usagers d'emprunter une sélection d'ouvrages numérisés sur un genre ou une thématique donnée. A terme, lorsque le service de prêt numérique aux bibliothèques sera organisé nationalement, la médiathèque pourra aussi proposer les documents directement à télécharger par les usagers équipés
- Divers équipements techniques, tels que chariots de rangement, roulettes sous rayonnage...

Le coût total de ces équipements s'élève à 18 276 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Mme Stéphanie GUIMIER, maire-adjoint,

vu la demande présentée par le directeur de la médiathèque,

compte tenu de la nécessité d'améliorer les services rendus aux usagers de la médiathèque, notamment dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de son ouverture,

vu l'avis favorable émis par la commission de la culture en date du 28 octobre 2014,

décide

de réserver une suite favorable au projet d'équipement proposé par l'équipe de la médiathèque pour améliorer les services aux usagers

sollicite

la participation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles au taux maximum, au titre des concours particuliers en faveur des bibliothèques de la DGD (dotation globale de décentralisation)

charge

le maire d'introduire le dossier de demande de subvention

adopté à l'unanimité

6) Avis de la commune sur l'autorisation d'accès à l'III et ses affluents aux engins nautiques et son inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDSEI)

Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint, informe l'assemblée que le conseil général du Bas-Rhin au titre de sa compétence « développement maîtrisé des sports de nature » (art. L311-3 du Code du sport) a mis en place un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDSEI).

Le comité régional de canoë-kayak a sollicité le département en vue de l'inscription au PDSEI un itinéraire de canoë.

Parallèlement le conseil général souhaite y intégrer l'ensemble des demandes d'utilisation du cours d'eau (pêche, loisirs...)

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Monsieur Bernard BOUTONNET, maire-adjoint,

en application de l'article L.311-3 du Code du Sport, stipulant que le Département établit un plan départemental des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (PDSEI).

sur demande du comité régional Alsace de canoë-kayak, le Département du Bas-Rhin entend inscrire au PDESI, l'Ill et ses affluents comme itinéraire canoë-kayak.

L'Ill est la principale rivière touristique régionale pour la pratique d'activités nautiques telles que le canoë-kayak et ses disciplines associées, ainsi que la pêche, la barque et l'aviron.

Cet itinéraire inclus des points de mise à l'eau et des points de continuité nautique, certains se trouvant sur le ban communal :

Nom du point	Type de point	Parcelles concernées	Propriétaires
Déchetterie amont	Mise à l'eau	embarcadère/débarcadère 67028000AP0029	Conseil Régional
		accès/stationnement 67028000AP0030	Commune de Benfeld
Déchetterie aval	Mise à l'eau	embarcadère/débarcadère/a ccès/stationnement 67028000AP0030	Commune de Benfeld
Projet pêche déchetterie	Mise à l'eau	embarcadère/débarcadère 67028000020023	GOERGER Charles Marcel
		accès 67028000020019	Association foncière de Sand
		accès/stationnement 67028000AP0030	Commune de Benfeld
Passer mixte	Continuité	Passage sur l'Ill	Conseil Régional
Amont et aval du barrage	Continuité	débarcadère 67028000AO0229	Conseil Régional
		embarcadère 67028000AP0030	Commune de Benfeld

Un point de mise à l'eau comprend l'accès au cours d'eau par un véhicule motorisé et peut comprendre un stationnement ou une aire de dépose. La mise à l'eau est accessible aux engins nautiques non motorisés.

Un point de continuité nautique permet le passage d'un barrage avec débarquement en amont de celui-ci, portage puis embarquement en aval du barrage.

L'itinéraire nautique, les points de mises à l'eau, points de continuité nautique, accès et stationnement en cause sont répertoriés sur la carte topographique jointe en annexe du présent rapport.

A toutes fins utiles, il est rappelé qu'en vertu de l'article L214-12 du code de l'environnement, la circulation sur les cours d'eau des engins nautiques de loisir non motorisés s'effectue librement dans le respect des lois et règlements de police et des droits des riverains, en l'absence de schéma d'aménagement et de gestion des eaux approuvé.

- **DONNE** un avis favorable à l'inscription au PDESI d'un itinéraire nautique sur l'Ill et ses affluents sis sur le ban de la commune et répertoriés sur le plan

joint en annexe en vue de la pratique de diverses activités nautiques telles que le canoë-kayak et ses disciplines associées, la pêche et l'aviron ;

- **DONNE** son accord pour que ces points de mises à l'eau et de continuité nautique situés sur des propriétés communales, mentionnés sur le plan joint en annexe, puissent être utilisés par les engins nautiques (canoë-kayak, pêche, ...);
- **PRECISE** que le maire est chargé, dans le cadre de ses pouvoirs de police, de prendre toutes les mesures nécessaires pour réglementer, en tant que de besoin, la circulation, notamment motorisée, sur le(s) chemin(s) d'accès aux points de mise à l'eau et le stationnement sur les aires mentionnées en annexe
- **S'ENGAGE** conformément aux dispositions de l'article R.311-2 du code du sport, à consulter la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) de tout projet d'aménagement ou toute mesure de protection des espaces naturels susceptible d'avoir une incidence sur l'exercice des sports de nature sur l'Ill et ses affluents
- **S'ENGAGE** à informer le Département du Bas-Rhin de toute modification envisagée ;

adopté à l'unanimité

Dans le cadre de la discussion sur l'inscription d'un itinéraire nautique sur l'Ill au PEDSI, Mme Corinna BUISSON s'interroge si une signalétique pour les futurs utilisateurs est prévue pour les rendre attentifs au respect du milieu naturel (déchets...).

Par ailleurs, Monsieur Christian JAEG interroge le maire sur l'existence d'un plan communal de lutte contre la renouée du Japon et le respect du cheminement le long de l'Ill et de ses canaux. Pour ce qui est du 1^{er} point, aucun plan de lutte contre la renouée du japon n'existe au niveau communal, compte tenu de la difficulté de mise en œuvre d'une action pouvant remédier à ce fléau, d'autant plus que la Région en tant que gestionnaire de l'Ill, semble mieux à même de répondre à la mise en œuvre d'un tel plan.

Pour ce qui est du cheminement le long de l'Ill et de ses canaux, la compétence relève également de la Région de même que la mise en œuvre du respect de la servitude de marchepied, même si dans la réalité tout n'est pas mis en œuvre pour y aboutir. Le PLU, approuvé en janvier 2014, prévoit toutes les dispositions nécessaires pour rendre inconstructible la zone concernée, toutefois l'existant ne peut être remis en cause de façon immédiate.

Questions du groupe «Une nouvelle dynamique pour Benfeld»

Avant de passer au rapport des commissions, le maire informe l'assemblée qu'il a été destinataire de 3 questions reçues en mairie vendredi le 31 octobre à 17h44 - soit moins de 24 heures après une commission réunie.

La mairie fermant à 16 h les vieilles de fêtes, ces questions n'ont pu être traitées que lundi après-midi !!

Il renvoie au règlement intérieur (idem que lors de la séance du 7 octobre 2014) voté il y a quelques mois seulement et opposable à tous.

Le maire donne ensuite lecture des 3 questions posées et y apporte les réponses comme suit :

- 1) *Une des pollutions les plus insidieuses est provoquée par les particules fines. A votre niveau de compétence et de responsabilité, quelles mesures envisagez-vous pour limiter ces émissions ? Par sa situation, le futur lieu d'accueil pour la petite enfance est particulièrement exposé à ces nuisances.*

Dans le cadre de la lutte contre la pollution notre action est limitée géographiquement mais nous y contribuons pour limiter les risques dans l'avenir, notamment par les actions suivantes :

- le développement du transport en commun avec relance des arrêts des bus
- la réalisation d'une gare éco-durable
- l'incitation au covoiturage
- la diminution des consommations d'énergie de nos bâtiments (salle des sports, école Briand - BBC)
- l'achat d'un véhicule de propreté électrique en 2014
- en favorisant les transports doux dans les projets de voirie
- l'utilisation de LED pour l'éclairage rue de Dr Sieffermann (remplacement progressif de l'actuel éclairage de Noël...)
- l'étude pour organiser des pedibus pour l'accès aux écoles
- en invitant les conseillers à venir aux séances à pied ou à vélo
- en restant vigilant pour accepter l'implantation d'entreprises dans notre secteur en évitant toute entreprise à risque

Pour ce qui est plus précisément le choix de l'emplacement de l'accueil périscolaire, il y aurait lieu de poser la question au président de la communauté de communes, maître d'ouvrage en la matière

- 2) *L'intersection des rues de Strasbourg, de Sélestat, du Relais Postal et du Maréchal-Leclerc est le théâtre de nombreux accidents plus ou moins graves. Quelles mesures, quels aménagements proposez-vous pour réduire la dangerosité de ce carrefour très fréquenté ?*

Selon les rapports de l'UT des pompiers ce croisement ne provoque pas plus d'accidents que le reste (1 cas sans gravité en 2014). Tout en restant un endroit délicat, son aménagement (tourne à droite...) et sa configuration ralentissent la circulation.

L'aménagement de la rue du Relais Postal est en cours d'étude et un projet sera présenté à la commission travaux au début de l'année prochaine ainsi qu'aux riverains.

- 3) *Quels investissements envisagez-vous pour le mandat 2014 - 2020 ? Pourriez-vous communiquer et soumettre au conseil municipal un échéancier et une liste prévisionnelle des travaux, des équipements à réaliser ou à acquérir d'ici à la fin du mandat?*

Les choses sont claires depuis le début, j'en ai parlé lors de notre commission réunie de jeudi dernier. Nous avons deux grands projets :

- 2014 à 2016 agrandissement et mise aux normes de l'école A. Briand
- à partir du 2^{ème} semestre 2016, démarrage des travaux de renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement par le SDEA et aménagement du centre-ville en fonction du planning qui aura été mis au point par la commission créée à cet effet lors du dernier conseil accompagnée par l'assistant au maître d'ouvrage

Il s'agit là des deux principaux investissements de la mandature.

Les incertitudes budgétaires et les conséquences des réformes territoriales ne permettent pas de faire de fines prévisions.

Selon les subventionnements et l'évolution des budgets, nous envisageons également pour les exercices 2015 et 2016 :

- l'aménagement du parking de la gare,
- l'aménagement du stationnement de la rue entre le rond point et le quartier de la gare (rue à baptiser)
- l'aménagement de la rue du Relais Postal
- la mise aux normes des bâtiments recevant du public tel que : la salle des fêtes à partir du 15 juin à début septembre 2015, l'église catholique 2015
- l'accompagnement du déplacement de l'école de musique vers le bâtiment de l'actuel multi-accueil, rue du Dr Sieffermann

6) RAPPORT DES COMMISSIONS

En l'absence de Monsieur Bruno LEFEBVRE, le maire informe que la commission des sports s'est réunies le 29 octobre pour la préparation de la soirée des sportifs méritants et faire le bilan de la journée du sport et des associations qui s'est tenue début septembre.

Monsieur Louis ZOBEIDE remercie les élus et les membres du club de plongée qui ont procédé au nettoyage du plan d'eau le dimanche 12 octobre.

La commission sécurité et cadre de vie s'est réunie le 14 octobre en présence du Capitaine KRANTZ, commandant la brigade territoriale de Benfeld, qui a présenté les statistiques relevant de leur zone d'intervention et a donné réponse aux diverses questions posées par les membres présents.

Les patrouilles de gendarmerie seront renforcées en centre ville, appuyées par l'agent de surveillance de la voie publique.

Le problème de la circulation des poids lourds sur la RD 1083 a été évoqué et fera l'objet d'une information au service de gendarmerie compétent.

Monsieur Bernard BOUTONNET fait le point sur les différents chantiers en cours ou prévus, à savoir :

- à l'Ecole Aristide Briand, suite à l'incident de chantier intervenu au mois de septembre et la complexité des travaux, le gros œuvre a pris un peu de retard, sans incidence pour le planning général.
- Dans la rue du Dr Sieffermann, les bordures et caniveaux entre la rue du 1^{er} Décembre et la place Albertini sont entièrement réalisés, de même que l'aménagement du trottoir côté Hôpital. Une couche d'enrobés provisoire sera posée cette semaine et la 2^{ème} partie sera réalisée dans la foulée.
- les travaux de renforcement du réseau d'eau potable et d'assainissement de la rue du Relais Postal sont en cours. Le raccordement sur la rue de Strasbourg, phase la plus délicate est prévue la 1^{ère} quinzaine de décembre pour une fin de chantier vers la mi-décembre
- les consultations pour les différents lots du cimetière sont en cours et les travaux pourraient démarrer à la fin du mois

Mme Stéphanie GUIMIER fait le compte-rendu de la réunion de la commission culturelle du 28 octobre qui a fait le bilan des Journées d'Octobre, qui d'une façon générale telle qu'elle a été conçue par la commission a plu (disposition plus aérée, thème choisi, espace atelier, sélection d'artistes...). Des améliorations pourront encore être trouvées pour 2015, dont le thème retenu sera celui de la maison et des habitations, qui sera le fil conducteur de l'année, y compris pour le Jeudi des Arts.

Pierre HALFF a présenté le projet de la médiathèque dans le cadre des 10 ans, qui a fait l'objet d'une délibération.

La programmation de « Benfeld fête Noël » a également été arrêtée, qui outre les concerts déjà évoqués, fera l'objet d'une animation le dimanche 21 décembre 2014 autour du thème du « bredele », sous forme d'un concours lancé à tous les habitants, d'expositions, de dégustation en partenariat avec les commerçants et d'animations au pied du sapin.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h10.